

La Lettre de Défense et République

Décembre 2015, N°58

« Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts de la cité »

Avoir la volonté de se battre

Depuis notre dernière lettre, incontestablement, notre environnement a changé. L'ignorance délibérée de la menace s'est effacée devant la réalité de la guerre déclarée à la France par daech le 13 novembre 2015.

Nul doute que l'ignorance voulue aurait pu se maintenir longtemps si des classes sociales jusqu'à là préservées n'avaient pas été violemment touchées par des attentats salafistes. La mort et les blessures par arme de guerre se sont abattues sur les Français. Un choc !

Il est temps donc de se mobiliser et d'exprimer cette volonté farouche de ne pas se soumettre à l'obscurantisme religieux salafiste. Aux armes, citoyens ! Le défaire sévèrement sera un message sévère pour tous les autres extrémismes religieux.

Il est temps de se battre. Nous en avons les moyens, au moins une partie. Aurions-nous pu frapper daech sans l'aide américaine le 15 novembre ? La remise en ordre de bataille de notre armée et sans doute de notre police prendra du temps et l'aurons-nous ? A voir.

Dans tous les cas, 20 000 militaires serviront hors de France à Noël.

A tous et toutes, joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président

Sommaire

<i>Une vie de Français contre celle d'un migrant ?</i>	1
<i>Libre réflexion sur le franc CFA</i>	5
<i>Qui a produit le terrorisme ?</i>	7
<i>Coups de cœur</i>	8
<i>Coups de gueule</i>	9
<i>Question parlementaire : sites militaires sensibles</i>	9
<i>Question parlementaire : des interprètes afghans</i>	10
<i>Bibliographie</i>	12

Une vie de Français contre celle d'un migrant ?

En 2015, nous semblons revivre des exodes de pauvres gens acculés par la guerre. Plus de trois millions de migrants sont attendus en Europe d'ici 2017. L'histoire se répèterait mais à y regarder de plus près, nous ne sommes plus dans le même contexte de ce que nous avons assisté et vécu au XXème siècle. Nous rentrons dans une ère où tout s'invente, aussi bien la définition de la menace des radicaux islamiques que la réponse que nous devons lui apporter. Ancrés dans des convictions d'humanisme qui nous viennent de notre expérience passée, nous risquons de sacrifier la vie de jeunes Français pour camoufler notre manque de discernement. Notre histoire ne peut plus servir de référence pour justifier de l'accueil de migrants.

Les fausses références à l'histoire

Il est facile de se servir de notre passé en faisant l'amalgame avec l'exode présent. Les bonnes consciences qui se lamentent sur le sort de ceux qui fuient la guerre en Syrie et en Irak font souvent référence à la Guerre d'Espagne et aux Boat People, mais ils en oublient leur réel contexte.

D'Espagne, des milliers de réfugiés déferlent sur la France. De 1936 jusqu'en 1939, la chute de Barcelone provoque, en quinze jours, un exode sans précédent. Près d'un demi-million de personnes franchissent alors la frontière des Pyrénées, dans de terribles conditions. De la fin de l'année 1936 à la veille de la chute de la Catalogne, autour de 30 000 enfants sont évacués depuis la zone républicaine de l'Espagne vers des pays étrangers sympathisants. Le gouvernement français avait envisagé l'afflux de réfugiés à sa frontière mais jamais dans de telles proportions et il se retrouve débordé par la situation.

Les autorités françaises déploient l'armée aux différents points de passage. Les combattants républicains vaincus par le Général Franco seront les derniers à être autorisés à se réfugier en France. Ils tenteront de contenir les assauts de l'armée nationaliste jusqu'à la dernière minute. Pendant l'occupation allemande, ils reprendront les armes pour libérer la France.

En 1940, 100 000 militaires mobilisés parmi la société civile sont morts pour tenter de retenir l'offensive allemande alors que l'exode encombrait les routes de France.

L'armée française n'a pas démerité. Une partie des jeunes Français qui ont quitté la France ont rejoint le Général de Gaulle pour continuer le combat. Malgré la menace nazie, des réseaux de résistants se sont organisés dans la France de l'intérieur. Pour un otage exécuté par les nazis, dix le remplacent pour que vive la France. La fraternité dans la lutte a rapproché les Français que tout opposait avant la guerre. La jeunesse française a payé un lourd tribut en refusant l'occupation. Tous ont cru en leur pays.

En 1954, la guerre d'Indochine se solde par 100 000 tués et disparus (dont 36 000 dans les camps d'extermination) au sein du CEFEO¹. Le corps expéditionnaire français a toujours combattu avec vaillance auprès d'une population qui n'a jamais quitté ses villages malgré les exactions des Vietminh. Certaines minorités ethniques s'étaient même organisées pour se défendre. Le nouveau pouvoir d'Hanoi représentant un tel danger, l'évacuation du Nord-Vietnam s'accompagne de l'exode massif de centaines de milliers de Tonkinois. Des réfugiés de tous les âges qu'il faut héberger et réinstaller au Sud-Vietnam. Ce sera la première vague de réfugiés d'Asie du Sud-Est à fuir après la défaite de leur armée. Il y aura aussi celle d'Algérie où l'exode n'a commencé que lorsque tout était perdu. L'esprit de résistance contre les décisions du gouvernement français a perduré jusque dans les actions menées par l'Organisation de l'Armée Secrète (O.A.S).

Le point commun de tous ces exodes est *l'esprit de résistance* jusqu'au combat ultime. La fuite devant l'ennemi n'a jamais animé la population civile.

Le contexte actuel

Les dix dernières années ont vu nos *aventures guerrières non contrôlées* déstabiliser toute la Méditerranée. Nous avons fait sauter à coup de millions d'euros de bombardements le verrou libyen qui retenait tous les candidats africains à l'exode. Il y a moins de guerres en Afrique que dans les trente dernières années mais des milliers de réfugiés se reposent maintenant sur des organisations libyennes pour venir s'échouer sur

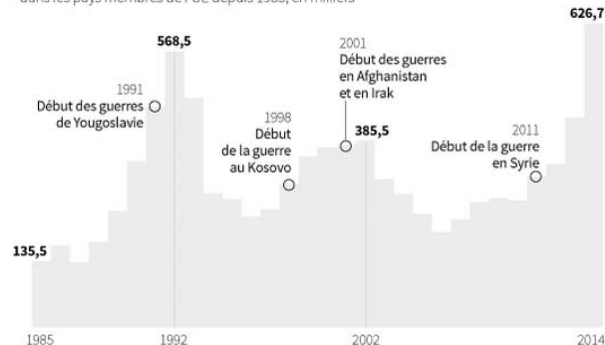
¹ Le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (ou CEFEO) est une force militaire française prévue initialement pour combattre l'Empire du Japon en Indochine durant la Seconde Guerre mondiale, mais qui ne

les côtes européennes. Qu'elle soit justifiée ou non, l'agressivité de notre politique extérieure contre le Président et/ou dictateur Bachar Al Assad a incité des jeunes paumés de nos banlieues à prendre les armes contre lui. En même temps, nous n'avons fait que développer la division dans ce pays. Le résultat est que des centaines de Français font le djihad armé et ils deviennent une réelle menace terroriste. Les événements de cette année sur notre sol national le prouvent. L'Etat Islamique est devenu une organisation armée pouvant défier n'importe quelle armée d'un pays européen. Elle manœuvre néanmoins habilement pour s'approprier les pays du sud de la Méditerranée.

La coïncidence entre le début de la guerre en Syrie et la recrudescence de réfugiés en Europe ne laisse guère de doute sur le poids que revêt ce conflit dans la situation actuelle.

LA PLUS GRANDE VAGUE DE RÉFUGIÉS DEPUIS 30 ANS

Evolution du nombre de demandeurs d'asile dans les pays membres de l'UE depuis 1985, en milliers



La Syrie est aujourd'hui le pays du monde qui compte le plus de réfugiés parmi ses nationaux (34 %), selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés. C'est aussi le pays le plus sensible pour la sécurité de l'Europe alors que 75% de sa population qui émigre dans des pays européens fait partie de ses forces vives. C'est un potentiel humain qui aurait pu prendre les armes pour résister à l'occupation des islamistes. Une infographie du journal allemand Der Welt montre que plus de 70% des réfugiés accueillis par l'Allemagne sont des hommes.

C'est la grande différence avec les autres migrations sur fond de guerre que nous avons connu au XXème siècle. Toutes avaient leur lot

fut déployée qu'après la capitulation de ce dernier et participa surtout à la guerre d'Indochine.

majoritaire de personnes âgées, de femmes et d'enfants. Déjà en 2014, parmi les 200 000 migrants qui ont pénétré l'Allemagne, 66,6% étaient des hommes. Une information qui crée la surprise : en période de guerre, les exodes de réfugiés ont plutôt l'habitude de voir arriver des femmes portant des enfants en bas âge. Autre fait étonnant : la moitié de ces réfugiés a moins de 25 ans. **Et les femmes, les enfants, les vieillards où sont-ils ?** Ils sont restés en Syrie. Ce sont eux qui font face aux exactions des islamistes. Pour les mieux lotis, ils sont parqués dans des camps miséreux au Moyen Orient.

Les raisons de cette désertion

Ceux qui auraient pu s'organiser pour défendre leur pays ou rester au côté de leur famille pourraient avoir déserté pour des raisons différentes.

Les plus nombreux de confession musulmane auraient une certaine sympathie envers les extrémistes qui composent les troupes sanguinaires de l'Etat Islamique. Ils seraient par ailleurs enclins à suivre scrupuleusement le Prophète qui a dit : « Maudire un musulman est une désobéissance, et le tuer est une mécréance » (Rapporté par les Imams Bukhari et Mouslim)². Il leur serait donc interdit de tuer les Fous de Dieu au risque de commettre une mécréance. La désertion pourrait être motivée pour ne pas affronter des Frères de religion, même si les déserteurs désavouent leur sanglante méthode de conquête. La question de la survie de familles restées au pays ou dans des camps, serait alors du bon vouloir d'Allah qui peut être traduit par l'interjection chère aux musulmans « inch'allah³ ». De quoi se donner bonne conscience.

Après ces respectueux de la religion, il y aurait les **complices ou les soldats de l'EI**. «C'est une menace qui existe. Il y a au moins une déclaration de Daech en ce sens» ajoutait Marc Pierini, ancien ambassadeur de l'Union européenne en Libye et chercheur associé à l'institut Carnegie Europe.

² Boukhari et Mouslim sont des Imams qui ont fait des travaux d'authentification du hadith. Un **hadith** est une communication orale du prophète Mahomet et par extension un recueil qui comprend l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles de Mahomet et de ses compagnons, précédées chacune d'une chaîne de transmetteurs remontant jusqu'à Mahomet.

Plus précisément, le groupe Etat islamique a déjà communiqué sur des reconversions de migrants. Dans une interview de son secrétaire général Jens Stoltenberg, l'Otan n'avait pas exclu cette possibilité. En France, avant novembre, nous étions plus nuancés « ça peut toujours arriver » avait déclaré le Ministre de l'Intérieur.

En janvier 2015, l'EI avait pourtant déjà appelé les « musulmans de l'Ouest » à « répandre le sang des infidèles » par tous les moyens possibles. « Nous serons ennemis devant Dieu de tout musulman qui peut verser le sang des croisés [référence aux chrétiens des croisades] et qui se retient de le faire », avait affirmé les fous de Dieu dans un communiqué, ajoutant que les attaques pouvaient être perpétrées « avec une bombe, un coup de feu, un couteau, une voiture, une pierre, même un coup de poing ou de pied ». Nous avons déjà à faire avec nos djihadistes bien français, nous aurons en plus à nous préoccuper de ceux qui viennent directement de Syrie ou d'Irak. L'attaque de Paris, avec au moins un migrant parmi les kamikazes, ne fait que confirmer toutes ces déclarations.

Dire que les plus dangereux sont partis en Allemagne ou ailleurs n'est qu'une utopie. En rentrant en Europe, le Djihadiste a tout le loisir de voyager de pays en pays tout en profitant de l'appui d'associations humanitaires, aussi naïves que coupables des drames à venir. Dans le lot des complices de l'EI, nous pouvons y rajouter ceux qui pourraient subir des menaces d'exécution contre leur famille restée au pays, pour ceux qui ont encore une once de fibre familiale. Ils deviendront des soldats zélés selon le bon vouloir des fous de Dieu, à moins qu'ils ne ferment définitivement les yeux sur leurs proches. La moralité ne peut pas de toute façon y trouver son compte.

Cependant, notre société ne peut pas s'enrichir d'une telle immoralité. Il y a enfin les **vrais lâches**. Une flopée de fils de bonne famille n'ayant pas réussi à obtenir un visa pour vivre ou étudier

Imam al Bukhari - www.al.baida.online.fr Imam Mouslim - www.al.baida.online.fr

³ D'origine arabe, signifie " advienne que pourra ", exprime un sentiment d'espoir lié à un évènement à venir ou à une action à réaliser. Sentiment d'acceptation d'une certaine fatalité, d'un coup du destin, dû à la reconnaissance d'une force supérieure au pouvoir de l'homme.

tranquille en Europe, a profité du flux migratoire. Ils trouveront toujours des bonnes âmes pour les loger et financer leurs études dans une université. Leur carte bleue internationale en poche, ils ne vont pas pour autant refuser les aides sociales et la compassion que nous croyons leur devoir. « L'accueil des migrants est une opportunité pour notre pays... ils ont souvent un fort niveau d'éducation, sont la plupart du temps jeunes, formés et n'ont qu'une envie, vivre en paix et pouvoir élever une famille » a déclaré Pierre Gattaz, le patron du MEDEF.

Cela veut dire que nous aurions besoin de Syriens ou d'autres réfugiés pour occuper des emplois de haut niveau. Notre système éducatif n'arriverait donc pas à subvenir à nos besoins. Cela rejoint le souhait d'une immigration choisie pour renforcer le pays alors que nos départements d'Outre-mer affichent des taux extrêmes de chômages qui varient de 21,3 % en Guyane à 29 % à la Réunion, département le plus touché par le manque d'emplois. Mais nous devrions être heureux de permettre à des lâches de vivre en paix en Europe.

Ces trois catégories de déserteurs ont cette ambition commune de vivre tranquille. Tous considèrent que leur pays est perdu alors que les combats continuent. Beaucoup affichent leur volonté de bien s'intégrer dans la société française et d'en devenir des citoyens modèles. Heureusement que les Français n'ont pas quitté la France sous occupation allemande.

Un humanisme critiquable

L'Union européenne n'a pas su être à la hauteur du défi qui s'offrait à elle. L'humanisme derrière laquelle elle se cache aurait dû lui commander de **mettre à l'abri les vieillards, les femmes et les enfants**. Le bon sens aurait voulu imposer des corridors humanitaires pour évacuer les populations non combattantes les plus menacées vers des pays étrangers sympathisants. Les enfants avaient le droit à la scolarité, aux soins gratuits et à ne pas avoir froid.

Au lieu de cela, l'Union européenne accueille leurs grands frères ou leurs jeunes pères qui revendiquent être les premières victimes de la barbarie des combats. Le résultat est que la grande majorité des enfants ont toujours les pieds dans la

boue dans des camps de fortune. Un humanisme consternant qui doit ravir tous les stratèges de l'Etat Islamique.



Des enfants syriens dans un camp de réfugiés à Aarsal, au Liban, le 13 décembre 2013. (AFP)

Les conséquences de la désertion en masse

Les anciens traducteurs afghans de l'armée française⁴ sont toujours en danger de mort car nous refusons de les mettre à l'abri en France. Ils finiront tous par se faire assassiner. Est-ce qu'ils méritent moins que les migrants déserteurs qui déferlent en Europe ? **Travailler pour l'armée française doit être un handicap**. Mais ce n'est pas nouveau, les Harkis avaient déjà connu le mépris de l'Etat français. Déserter son pays pour éviter la guerre provoque en revanche la compassion des Français. Nos familles pourraient le payer chèrement.

Avant le carnage de novembre, le président Hollande jugeait « inconséquent et irréaliste » l'envoi de troupes françaises au sol. Le Ministre Le Drian déclarait qu'il faudrait au moins 150 000 hommes pour attaquer l'EI. Il faudra bien plus en 2016. « En Irak, c'est aux Irakiens de mener ces opérations, et en Syrie c'est aux Syriens qui sont dans la rébellion, c'est aussi aux pays voisins, aux forces régionales, de prendre leurs responsabilités », poursuivait le président de la République. La rébellion ? Ses combattants ne sont pas mieux que les fous de Dieu pour avoir tué un des deux pilotes russe qui s'était éjecté de son avion abattu par les Turcs. Même à ce niveau, les conventions de Genève semblent oubliées par tous. La France campe sur sa politique de division qui fait le jeu des Islamistes.

Malgré les effets d'annonces, nous bombardons avec nos moyens très limités, soit de façon symbolique. Mais tous les experts reconnaissent

⁴ Voir cependant la réponse ministérielle à la fin de cette lettre

que l'on ne pourra pas éradiquer l'EI sans intervention de troupes au sol. La politique étant versatile, qui peut affirmer que dans l'avenir l'armée française ne participera pas à une coalition pour attaquer au sol le monstre qui nous défie ? Qui peut dire que des militaires français ne devront pas se positionner sur des frontières européennes pour contenir son extension ? Quelles seront les pertes que nous serons prêts à accepter ?

La logique voudrait que nous participions au moment voulu à l'effort de guerre et s'il devait se concrétiser au sol, nous pleurerons le sacrifice de jeunes français. Ce n'est pas pour autant que les migrants déserteurs prendront les armes, au contraire, ils regarderont les actualités des combats confortablement installés devant leur télévision. Il y aura encore des Français qui prétexteront que c'est l'affaire de notre armée de faire la guerre contre les combattants islamistes et en aucun cas celle de ceux qui ont fui les combats dans leur pays. A chacun son métier. La grande majorité des combattants français ne font qu'un passage de cinq ans dans l'armée. Un militaire est un civil en uniforme qui a signé un contrat à durée déterminée. Et quand bien même, **rien ne justifie de distinguer des catégories de Français** dont la vie n'est pas plus importante que celles des autres.

Le dernier coup de main en Irak pour délivrer des otages a coûté la vie à un soldat américain. «Je m'attends à ce que, dans les prochains jours, la Russie commence à subir des pertes» humaines, avait affirmé le secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter. Les Iraniens restent discrets sur les leurs. Un pilote jordanien est mort brûlé vif après avoir été capturé par les djihadistes. Des otages étrangers sont décapités dans de macabres cérémonies. Plus de cents innocents ont laissé leur vie à Paris. Il faut s'attendre à d'autres attentats avec des pertes plus importantes. Le premier ministre a parlé de menace chimique ou biologique. L'horreur ne fait que commencer. A quand la vie de Français pour libérer un pays que ses combattants ont déserté ?

La rédaction

Libre réflexion sur le franc CFA

Quelles seraient les conséquences de sa suppression sur les relations économiques, financières et culturelles entre la France et les pays

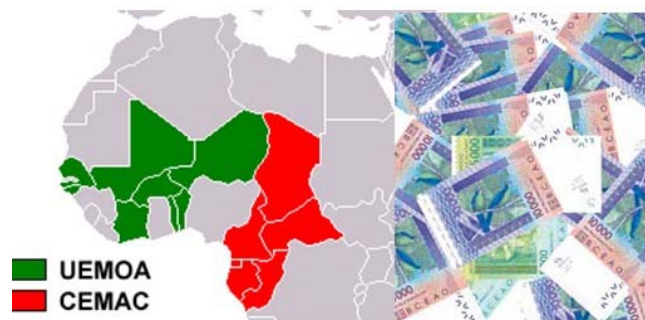
francophones d'Afrique et sur la stabilité de ces derniers ?

Historique du Franc CFA

Le Franc CFA est la dénomination des monnaies de 14 pays d'Afrique de la Zone Franc, rassemblés en 2 espaces économiques.

D'une part, il y a les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) au nombre de 8 qui sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

D'autre part, les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) au nombre de 6 sont le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale la République Centre Africaine, la République du Congo, et le Tchad.



Né officiellement en décembre 1946 sous l'appellation de « Franc des Colonies Françaises d'Afrique », le Franc CFA prendra après les indépendances, la dénomination de « Franc de la Communauté Financière d'Afrique » en Zone UEMOA et « Franc de la Coopération Financière d'Afrique Centrale » en Zone CEMAC.

Il s'agit d'une organisation financière, monétaire et économique cogérée par la France et les pays Africains membres des Unions Monétaires Elle s'appuie sur des Institutions Africaines : la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC). En ce qui concerne les Comores, le Franc Comorien est cogéré par la France et l'Union des Comores à travers la Banque Centrale des Comores (BCC).

Caractéristiques des Francs CFA :

Les Francs CFA sont caractérisés par quatre principes fondamentaux :

- La libre convertibilité, garantie par la France.
- La fixité des parités par rapport au Franc français puis à l'Euro.

- La libre transférabilité.
- La centralisation des réserves de change dans chacune des banques centrales concernées.

La garantie de la convertibilité issue des accords de coopération monétaire avec la France lui donne un droit de regard sur la gestion monétaire des deux unions monétaires. Ces accords de coopération monétaire les obligent à céder à la France, une grande proportion de leurs réserves de change.

De ce fait, la voix de la France reste largement minoritaire sauf dans des situations de crise comme un effondrement des réserves des Banques Centrales Africaines entraînant leur incapacité à autofinancer des transactions extérieures. Dans ce cas, les financements se font sur les avoirs de la France ce qui lui donne automatiquement une voix prépondérante au sein du Conseil d'Administration

Avantages pour la France

La création du Franc CFA représentait au sortir de la 2eme guerre mondiale une nécessité vitale pour la France dans la mesure où la puissance coloniale exploitait les matières premières des colonies pour alimenter son industrie et utilisait les colonies comme débouchés pour les produits manufacturés et agricoles français.

La monnaie franc CFA (Colonies Françaises d'Afrique) était donc créée afin que la dévaluation du Franc français au sortir de la guerre n'affectât pas les marchés des possessions africaines de la France, celle-ci conservant ainsi le leadership dans le commerce extérieur des colonies et réaffirmant de fait sa suprématie sur son empire. Il apparaît donc évident que la mise en place du Franc CFA constituait un atout commercial important pour la France.

En effet, le fait d'arrimer le FCFA au Franc Français, lui conférant ainsi une parité fixe par rapport au Franc français, était de nature à avantager l'orientation des relations financières internationales et plus précisément du commerce international des pays concernés vers la France. Cet arrimage devrait en outre faciliter le contrôle par la France, des relations financières extérieures de ces pays. Le remplacement du Franc Français par l'Euro a théoriquement étendu ces avantages à l'ensemble de la Zone Euro. Toutefois, la faiblesse des transactions internationales des pays

concernés limite la portée de ces avantages, tant en faveur de la France qu'en faveur des pays de la Zone Euro.

Inconvénients pour la France

Le Franc CFA est considéré par beaucoup d'Africains comme une monnaie coloniale attentatoire à la souveraineté de leur pays comme le prétend l'article de l'Association française « Survie » : « La zone franc et sa monnaie le Franc CFA constituent le seul système monétaire colonial au monde à avoir survécu à la décolonisation. La mise en place progressive de ce système est le résultat de choix stratégiques de la France mettant l'entreprise de colonisation au service des intérêts économiques français ».

Avantages pour les pays de la Zone CFA

La fixité de la parité du FCFA pourrait constituer un avantage pour les pays de la Zone Franc. Elle serait de nature à faciliter les relations financières horizontales entre les pays des mêmes Zones Monétaires Africaines que les relations financières verticales entre les Unions Monétaires Africaines, et entre chacune d'entre elles avec la Zone Euro. Ces facilités d'échanges horizontaux et/ou verticaux devraient favoriser à la fois le commerce et les investissements entre les trois zones africaines et européenne.

La réalité est que les pays africains ne jouissent pas de cet important avantage, faute d'infrastructures juridiques et de communications adéquates, ainsi que de structures macroéconomiques et microéconomiques créatrices de valeurs ajoutées exportables. Un autre fléau qui en atténue la portée est la grande corruption endémique qui gangrène ces pays et qui touche essentiellement les hautes hiérarchies administratives et politiques.

Inconvénients pour la Zone CFA

L'arrimage du FCFA à une monnaie forte, le Franc Français puis l'Euro, constitue, en principe, un handicap sur le plan de la compétitivité des produits d'exportation. Ces pays sont peu industrialisés et leurs productions à l'export se résument essentiellement à des produits de base peu sensibles à la compétitivité au regard des modes de fixation des prix sur les marchés internationaux. Au plan commercial, les pays de la Zone CFA devraient tirer avantage dans le prix de revient de certaines importations notamment des produits énergétiques, du matériel industriel

comme les machines-outils ou des équipements sanitaires. Toutefois, ils ne jouissent généralement pas de cet avantage au regard du peu d'industrialisation des pays.

Un autre handicap serait lié au niveau jugé exorbitant de la proportion de réserves de change retenue par la France pour garantir des facilités aux Banques Centrales Africaines. Certains monétaristes comme l'ancien ministre togolais, le professeur Nuboukpo Kakou, pensent que c'est de l'argent gelé qui devrait plutôt servir à financer le développement.

D'autres monétaristes déboutent les premiers en affirmant qu'en réalité, il ne s'agit pas d'argent gelé mais que ces réserves de change retenues n'arrêtent pas de générer des contreparties en Francs CFA circulant dans leurs zones respectives. Les seuls risques théoriques qui pourraient être liés à ces dépôts sont ceux de l'hypothèse d'une subite et importante dépréciation de l'Euro.

Une autre disposition, dite « Règle des 20% » fait aussi l'objet de contestations de la part de monétaristes. Elle préconise que les Banques Centrales doivent en permanence disposer d'au moins 20% des engagements à vue extérieurs des Etats. Il s'agit en réalité d'une simple règle de gestion monétaire souvent mal interprétée comme une limite imposée aux Etats par la Banque de France pour leurs engagements à vue extérieurs.

Conclusion

Dans les relations monétaires entre la France et ses anciennes colonies, il existe de la part des Africains une grande méfiance qui conduit parfois à des interprétations erronées des intentions Françaises qui sont sources de malentendus. Il faut garder à l'esprit que si des points peuvent et doivent être améliorés dans le système, l'éventualité d'une rupture de cette coopération doit être sérieusement analysée.

Les exemples abondent en Afrique concernant les déboires subis par des pays qui ont créé leur propre monnaie et la chute vertigineuse du niveau de vie des populations qui les ont suivis. Les Francs CFA ne seraient pas la cause principale de la détérioration sociale observée dans plusieurs pays utilisant ces monnaies. Il s'agirait plutôt d'une mauvaise gouvernance économique des Etats, à l'extrême prédation par les dirigeants de ces pays des ressources disponibles publiques et

privées, et à l'idéologie de l'impunité qui y a pris force de loi depuis longtemps.

A l'avenir où la France pourrait être amenée à conduire une coalition contre les Groupes Islamistes en Afrique, la question des Francs CFA pourrait diviser pour faire le jeu de nos ennemis.

Frédéric Allain

Qui a produit le terrorisme ?

Croire que derrière le terrorisme il n'y a pas d'idéologie, pas d'institutions ; croire qu'il n'est pas gouverné par une stratégie pensée et qu'il est une réalité qui agit à l'aveuglette comme le laisse voir ses opérations tragiques ; croire enfin qu'il ne sait pas où il va ni où il mène le monde est une erreur monumentale. Faire croire cela aux peuples et à l'opinion internationale est en soi-même un acte terroriste, au même titre que les horreurs perpétrées sur le terrain.

Certes, le terrorisme est aveugle lorsqu'il assassine, apparemment sans distinction, des victimes innocentes. En réalité il n'est pas si aveugle qu'on voudrait le faire croire, car ses opérations, dans lesquelles l'humanitaire est un détail, sont commandées par des intérêts géostratégiques calculés sur le très long terme.

Le terrorisme est aujourd'hui une industrie comme l'était la Mort dans le régime nazi pendant la Seconde guerre mondiale. C'est une industrie dans la mesure où ses destructions, ses ravages et les charniers qu'il laisse derrière lui sont planifiés selon des agendas sinistres et des objectifs pesés et mis en perspective. Il est absolument candide de croire qu'il a tué aveuglément et qu'il n'a pas de solides bases idéologiques qui justifient son comportement. Comment autrement expliquer sa capacité à sévir aussi longtemps, et surtout dans le monde musulman ?

Reste donc à poser cette énorme et déroutante question : qui est le producteur de l'idéologie fondatrice du terrorisme et pourquoi ? Nous pensons que la majorité de la littérature analysant cette idéologie fondatrice du terrorisme admet que celle-ci s'est appuyée sur deux bases :

- la première est le cadre programmatique structurant faisant référence essentiellement à l'école du pragmatisme anglo-saxon et à l'analyse dialectique ;

- la deuxième est l'adaptation de ce cadre à la culture et à la pensée traditionnelle islamiques dans toute leur diversité.

Autrement dit, les idéologues du terrorisme maîtrisent parfaitement les programmes occidentaux et la pensée traditionnelle islamique. Il serait impossible, autrement, d'expliquer des expressions telles que « la force et les relations de la force », « la force mensongère », « la domination par la force centrale », « le brouillage des valeurs », « le centre et les périphéries », « la carte des intérêts » existant côte à côte dans certaines ressources de référence avec des expressions politiques datant des premières années de l'islam.

De même, comment expliquer la faculté de ces référentiels à lier des notions comme la force et l'intérêt, le désordre et le jihad, la lutte et la barbarie entre le centre et la périphérie, sans ce précieux fil conducteur entre ces concepts de l'école réaliste anglo-saxonne dont le fondateur n'est autre que le premier philosophe de l'athéisme politique Thomas Hobbes qui a considéré l'être humain comme un animal méchant et sauvage de nature, et cette idéologie accolée aux Musulmans concernant l'expiation, la criminalité et la destruction sauvage sans précédent ?

N'y a-t-il donc pas là une preuve de l'existence de cette industrie suspecte du terrorisme aujourd'hui et de son idéologie fondatrice ? Et que penser de cette pléthore de lettres, de billets, et de publications bénéficiant de tribunes et de publicités nationales et internationales démesurées, alors que les auteurs sont anonymes, écrivant sous pseudonymes ou cherchant, à visage découvert, à dresser les peuples les uns contre les autres ?

Les actuels brillants acteurs du brouillage des repères, casseurs des valeurs humaines hyper médiatisés, ne sont-ils pas les véritables géniteurs de l'industrie du terrorisme ?

Le premier vrai pas vers la lutte contre ce fléau du 21ème siècle est d'identifier d'abord ses authentiques idéologues de l'ombre et ses promoteurs zélés dans les médias. L'âme et la pensée islamiques ne sont pas étrangères à cette industrie de la Terreur. Nommer l'ennemi c'est déjà gagner la guerre en commençant par connaître son art de guerre, son système de renseignement et son discours qui visent à

islamiser la modernité avec tous les moyens possibles et imaginaires.

Devant cette menace grandissante, il faut mettre fin à cette crise d'analyses et de concepts sinon de visions contradictoires qui faussent l'identification du mal et la nature de la riposte. Enfin et comme disait Montaigne « Il faut limer sa cervelle avec celle d'autrui ».

À nous de choisir la stratégie efficace qui endiguera la barbarie et la haine.

Jonas Assawab

Coups de cœur

7 tonnes de cannabis saisies !

En 2014, les douanes françaises ont enregistré une hausse de plus de 80 % des saisies de cannabis (herbe et résine confondues) par rapport à l'année précédente. Au total, 157,3 tonnes de cannabis ont été interceptées en métropole et dans les territoires d'outre-mer, contre 40 à 80 tonnes selon les années depuis 1995. Suite à la saisie record à Paris de 7 tonnes, le Président Hollande a tenu à féliciter les douaniers.



D'un autre côté, la consommation de cannabis et les petits vols pourront désormais être sanctionnées par de simples amendes. Le décret d'application de ce dispositif de transaction pénale a été publié jeudi 15 octobre au Journal officiel. Les douaniers, policiers, gendarmes devraient être décorés après chaque saisie.

1^{er} Classe Mamadou

Il était presque passé inaperçu ! Le 18 juin 2015, le soldat de 1re classe Mamadou du [12e régiment de cuirassiers](#), a reçu la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement « échelon bronze », lors d'une cérémonie sur la place d'armes du régiment, à Olivet. Dans la soirée du 9 mai 2014, après son service, le soldat de 1re classe est de sortie avec des amis dans la ville de Rouen.

Soudain, deux femmes appellent au secours. Un homme vient de tomber dans la Seine. Le militaire décide alors de se jeter à l'eau car la victime s'éloigne de plus en plus du rivage. Pendant une trentaine de minutes, il maintient la personne à flot, n'hésitant pas à nager sur plus de 500 mètres pour la ramener vers la berge. Une performance hors-norme. Arrivés entre temps sur place, les pompiers de Rouen prennent en charge la victime, en état d'hypothermie avancé. Quelques jours plus tard, le pronostic vital est écarté.

L'armée de Terre est fière de compter dans ses rangs, des soldats dotés d'un sang-froid et d'une réactivité exemplaire.



Coups de gueule

Les fous de Dieu à Paris et l'intervention de nos policiers

Nos forces de l'ordre font de leur mieux avec les moyens dont ils disposent. Face aux Kalachnikov calibre 7,62 mm qui sont des armes de guerre, ils sont équipés de pistolet mitrailleur BERETTA modèle 12 SD, calibre 9 mm qui sont plutôt des armes d'auto-défense. Autant dire que nos policiers ne peuvent que se protéger mais en aucun cas répondre avec efficacité à des tirs d'armes de guerre. La nécessité d'équiper nos policiers d'armes de guerre devient inévitable.

Une constante de l'action des fous de Dieu entre l'attaque de janvier et celle de novembre est qu'ils ont pu commettre des crimes en plein Paris puis se déplacer sans se faire intercepter. L'intervention en force de la police s'est concentrée sur un lieu d'attaque, puis sur un autre. L'ennemi étant si mobile qu'il a pu réitérer ses attaques par bonds successifs jusqu'à se faire acculer pour massacrer de plus belle. Le procédé pourrait se répéter « puissance X fois ».

La nécessité de quadriller les grandes villes en cas d'attaque pourrait être la stratégie d'intervention. Un « plan Epervier version urbaine », instantané suite à une attaque localisée. Une opération de police qui viserait à quadriller, compartimenter et

cloisonner un large périmètre urbain donné afin de favoriser la localisation et l'interception d'un ou plusieurs suspects avant qu'ils n'atteignent un autre objectif. C'est toute une stratégie à inventer pour surprendre les Fous de Dieu, dans laquelle le rôle important des armées ne peut être ignoré.

Un officier français ?

« Erwan Castel est un officier de l'armée française qui a décidé de passer à l'Est pour honorer son serment de protéger la France. Car aujourd'hui les ennemis de la France sont à l'Élysée. Cet homme est un héros et un Résistant, il fait honneur aux Français » peut-on lire sur le blog <http://stopmensonges.com/erwan-castel-officier-francais-passe-a-lest-se-bat-avec-la-russie-pour-sauver-lindependance-de-la-france/>

C'est en réalité un guide touristique venant de Guyane qui prétend avoir passé quinze ans dans l'armée française. Ce citoyen français est tout aussi coupable que les « paumés » de nos banlieues qui rejoignent les djihadistes en Syrie.

Si ces derniers méritent la prison ou de se faire tuer au combat, il devrait en être de même pour ce « sauveur » de l'indépendance de la France qui n'est qu'un criminel. Ce n'est en aucun cas un officier français. Le site internet qui vante ses mérites devrait être poursuivi par la justice française.

L'absence d'uniformes

Il y dix ans, il arrivait encore de croiser des militaires en tenue de sortie dans le train. Les passagers pouvaient admirer leur fière allure, portant leurs décorations et insignes sur un uniforme impeccable.

En 2015, qui peut dire qu'il a croisé une fois dans l'année un militaire en tenue de sortie dans la rue ou le train ? La réduction des effectifs n'explique pas cette disparition.

Question parlementaire : sites militaires sensibles

Q. Ecrite n° 84764 du 14/07/2015

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur la protection des enceintes militaires. Le 7 juillet 2015 a été constaté le vol de détonateurs et pains de plastic dans l'enceinte de l'établissement de munitions régional de Miramas. Des défaillances graves dans la protection du site ont permis l'effraction.

Or la sécurité des sites militaires sensibles et industriels liés à la défense est assurée notamment par les inspections sur site réalisées par la DPSD. Aussi, il lui demande de préciser la date de la dernière inspection effectuée par la DPSD sur le site concerné et les recommandations émises à l'issue.

Réponse du ministère, JO du 06/10/2015

Conformément à la directive nationale de sécurité des activités militaires de l'État, la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) effectue des inspections sur l'ensemble des sites du ministère. A cet égard, l'établissement principal des munitions « Provence », implanté à Miramas, a été inspecté du 12 au 16 février 2007 par le groupement de sécurité des installations militaires (GSIM) de la DPSD. A cette occasion, un rapport classifié détaillant le niveau de sécurité de cette emprise a été remis au ministre de la défense.

Par ailleurs, l'échelon local d'Istres de la DPSD a effectué plusieurs visites par an depuis 2009. Dans le respect de la périodicité prévue des visites, une nouvelle opération de contrôle de cet organisme avait été programmée par le GSIM dans le courant de l'année 2016.

Consécutivement à l'intrusion par effraction et au vol de munitions constatés le 6 juillet 2015 sur le site de l'établissement principal des munitions « Provence », les autorités judiciaires, saisies par le ministre de la défense, ont diligenté une enquête dont la conduite a été confiée conjointement à la section de recherches de Marseille et à l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale.

Le ministre a également ordonné le déclenchement d'une enquête de commandement, instruite par les inspecteurs généraux des armées, afin d'analyser les faits, de définir l'organisation du vol et d'établir les éventuelles responsabilités. Par ailleurs, le ministre a demandé à la structure de préfiguration de la direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense d'évaluer sous quinzaine la protection des sites militaires de stockage de munitions.

Sur la base de cette évaluation, un plan d'urgence dédié à la sécurisation des sites considérés a été élaboré et validé par le ministre. Le dispositif adopté comporte trois types de mesures :

- des mesures immédiates, d'ores et déjà appliquées ou en cours de mise en œuvre : renforcement de la protection physique

au niveau des clôtures et des magasins de stockage des munitions, réparation des systèmes de surveillance endommagés ;

- des mesures visant à doter dans les meilleurs délais les sites les plus vulnérables de systèmes de vidéosurveillance ;
- des mesures pérennes de reconstruction des magasins de stockage de munitions et de renforcement des capacités de détection des sites. Leur réalisation débutera dès 2016 et entraînera un surcoût d'environ 60 M€ au titre de cette annuité.

Question parlementaire : des interprètes afghans

Q. Ecrite n° 84421 du 07/07/2015

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation des auxiliaires employés par l'armée française lors des opérations militaires sur le sol afghan.

Dans le cadre de ces missions, les forces françaises ont eu recours à des interprètes dont la mission principale était d'établir le contact avec les talibans. Ces hommes ont rempli cette mission particulièrement dangereuse avec courage et à visage découvert. Pour une majorité d'entre eux, c'est la moitié d'une vie consacrée au service d'une force étrangère. Depuis le désengagement progressif des troupes françaises en juin 2012, les talibans reprennent peu à peu le pouvoir. Depuis lors, une véritable chasse à l'homme s'est organisée vis-à-vis de ces anciens auxiliaires considérés par les talibans comme des infidèles.

Le 26 septembre 2014 Haji Habiburrahman, chef de la commission militaire de l'État islamique d'Afghanistan « décide que ces personnes doivent être arrêtées immédiatement où qu'elles se trouvent, pour ensuite être pendues ». Durant 11 ans, l'armée française a employé près de 700 interprètes qui aujourd'hui se trouvent dans une situation des plus critiques. Vivant caché, un grand nombre d'entre eux a effectué des démarches auprès de l'ambassade de France à Kaboul pour obtenir un visa de réfugié.

Force est de constater qu'à l'heure actuelle, plus de 54 interprètes ont été déboutés de leur demande. Le Quai d'Orsay affirme que ces dossiers sont en cours de réexamen mais le temps presse. Les talibans n'attendent pas que l'administration française ait terminé leur travail pour faire le leur.

L'ensemble des pays occidentaux participants conjointement avec nos forces armées ont mis en place des mesures d'aides pour les Afghans qui ont apporté leur concours aux forces de la coalition. C'est le cas de nos alliés britanniques qui ont accueilli la totalité de leurs interprètes, soit plus de 600 personnes. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de trouver une solution pérenne pour ces Afghans menacés de mort.

Réponse du ministère, JO du 15/09/2015

Lors des opérations militaires menées sur le sol afghan, la France a eu recours à des personnels civils de recrutement local. En 2012, plus de 260 personnes servaient ainsi les forces françaises dans des emplois d'interprétariat ou de soutien, comme la restauration.

A partir de juin 2012, conformément au souhait du Président de la République, les armées françaises ont entamé leur désengagement d'Afghanistan. Dès lors, une procédure d'accompagnement des personnels civils afghans de recrutement local, validée par le Président de la République, fut initiée.

Ce dispositif proposait, d'une part, l'attribution d'une prime de licenciement avantageuse et proportionnelle à la durée des services effectués par chaque agent, d'autre part, et selon les cas, soit le versement sur demande de l'intéressé d'une indemnité forfaitaire d'aide à la mobilité interne en Afghanistan, soit une possibilité d'accueil sur le sol français des agents susceptibles d'être exposés à des menaces en raison des services rendus à notre pays.

Dans ce contexte, la sélection des dossiers éligibles à un accueil en France a été conduite par une commission mixte, présidée par l'ambassadeur de France à Kaboul, selon quatre critères : le souhait exprimé par le personnel civil afghan d'une relocalisation en France ; le niveau de la menace réelle pesant effectivement sur l'intéressé et sa famille ; la qualité des services rendus ; la capacité à s'insérer en France.

Les dossiers retenus par la commission, et validés in fine par le cabinet du Premier ministre, ont ainsi concerné 73 personnels civils de recrutement local, représentant près de 180 personnes en prenant en compte le cortège familial.

Une cellule interministérielle, rattachée au cabinet du Premier ministre et placée sous l'autorité d'un préfet, a été activée afin d'élaborer puis de mettre

en oeuvre le processus d'accueil et d'insertion de ces citoyens afghans. Les services du ministère de la défense ont pris une part active à ce dispositif interministériel, à la fois en participant à sa conception et en assurant le transport des familles depuis l'Afghanistan jusqu'à leur lieu d'accueil en France.

Ces personnes se sont vu attribuer, par les autorités françaises, une carte de résident d'une durée de validité de 10 ans renouvelable, permettant de bénéficier d'une stabilité sur le territoire français, du droit à la libre circulation (y compris vers leur pays d'origine), et de l'accès à l'emploi et à diverses prestations (notamment au RSA, aux aides au logement, aux allocations familiales et à l'aide médicale).

A présent installées en France depuis plusieurs mois, celles-ci continuent de faire l'objet d'un suivi individualisé par les services de l'État pour permettre leur bonne intégration dans la durée. A la demande du chef de l'État, le Gouvernement a engagé au printemps 2015 de nouvelles démarches en vue de garantir la sécurité d'anciens personnels civils afghans de recrutement local se sentant menacés dans leur pays.

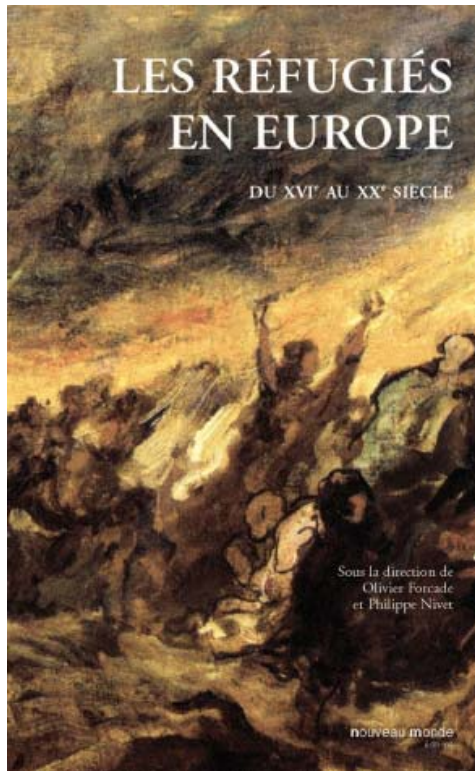
Les personnes concernées ont pu déposer une demande d'accueil en France auprès de l'Ambassade de France à Kaboul jusqu'au 15 juillet dernier. A cette date, plus de 250 dossiers avaient été réceptionnés. Sous l'autorité de l'ambassadeur, une structure interministérielle a été mise en place à Kaboul et recevra, jusqu'au mois de septembre prochain, l'ensemble des demandeurs dans le cadre d'un entretien individuel.

S'agissant de l'organisation des étapes ultérieures d'accueil et d'intégration en France des personnes dont la candidature sera retenue, un préfet a d'ores et déjà été chargé par le Premier ministre de coordonner les actions menées par les services de l'État en faveur des réfugiés syriens, irakiens et afghans.

Enfin, un officier général a été désigné au sein du ministère de la défense afin d'assurer un suivi particulier et attentif de ce dossier.

Pour s'informer : www.defense-et-republique.org
Pour proposer un article : Roger Annette,
redaction@defense-et-republique.org
Pour nous contacter : contact@defense-et-republique.org

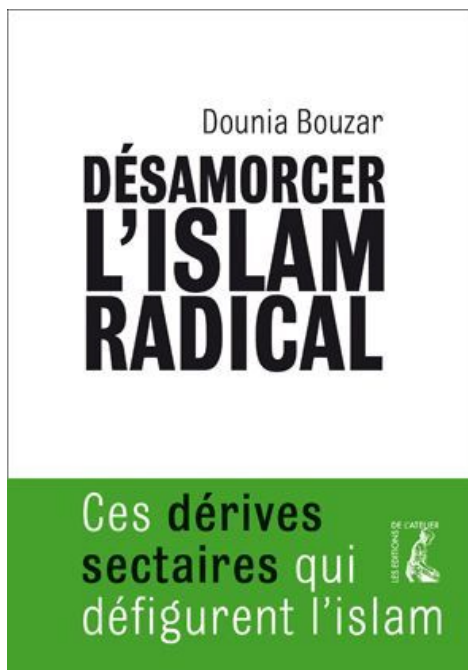
BIBLIOGRAPHIE



Éditeur Nouveau Monde éditions
Date de première publication 11 décembre 2008
Nb de pages 350 p.

Partant de l'observatoire de la Première Guerre mondiale des chantiers de recherche ont explicitement montré que le réfugié, le déplacé, le déporté incarnaient un objectif central et un nouvel acteur du champ de bataille et de la guerre, plus largement de l'histoire contemporaine occidentale. Les populations non-combattantes et civiles ont fait, malgré elles, irruption dans le champ de bataille. L'étude de l'objet vaut évidemment hors du champ d'étude de la Première Guerre mondiale, pour en élargir les définitions du XVI aux XX^e siècles.

Les déplacements contraints de population rythment, selon des modalités variant dans le temps et dans l'espace, l'histoire moderne et contemporaine de l'Europe. Ils se manifestent par des expulsions ou par des fuites motivées par des persécutions religieuses, par l'exil consécutif à des persécutions politiques, par des déplacements massifs des temps de guerre et enfin par des phénomènes d'épuration ethnique. Il paraît utile de rapprocher, comparer, distinguer, dans le temps et dans leur morphologie, ces déplacements contraints dans l'histoire européenne en repérant les récurrences sinon les invariants dévoilés par l'approche transversale. Au-delà des faits communs à ces expériences de déracinement, des traits distinguent ce phénomène de migrations forcées.



Editions de l'atelier
Date de parution : 16/01/2014
Nb de pages : 221

L'hostilité envers l'islam et les musulmans grandit. Cette attitude n'est plus l'apanage du Front National. Un amalgame dangereux se crée entre les musulmans pratiquants respectant les principes républicains et ceux qui prônent un «islam pur» coupé de la société. Les repères se brouillent. Des jeunes mettent leur islam en avant au point d'adopter des points de vue sectaires et de céder aux sirènes du fondamentalisme.

Comment sortir de cette spirale qui rend difficile la construction du vivre-ensemble et fait le jeu de l'extrême droite ? En s'appuyant sur l'observation de faits du quotidien, Dounia Bouzar donne des repères pour décrypter le discours des musulmans radicaux. Pourquoi parvient-il à faire autorité ? Quelles sont les étapes d'endoctrinement qui amènent des jeunes à se séparer de la société et de leur famille ? À partir de quel moment un comportement prenant appui sur la religion ne peut plus se prévaloir de la liberté de conscience ? Cet ouvrage analyse successivement le discours des radicaux, son évolution et ses codes, leur quête obsédante de la pureté du groupe, l'invention du concept de guerre sainte, le mépris du féminin et sa déshumanisation, le niqab. Il donne des pistes pour aborder les questions du quotidien - les repas, la pratique du ramadan, les signes religieux dans l'espace public et privé, les rapports hommes/femmes - en faisant en sorte que les solutions bénéficient à tous, croyants ou pas.